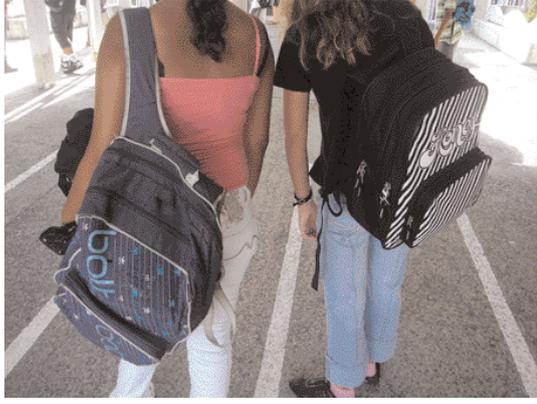


Opération «cartable léger» au collège de Koutio

Un cartable léger pour les élèves du collège de Koutio

A la lecture successive des circulaires ministérielles préconisant l'allègement des cartables des élèves, le collège de Koutio, son principal Alain Tesan, son équipe enseignante avec l'aide de l'Association des parents d'élèves du collège de Koutio (APECK), «s'emparent» du problème et réfléchissent à la mise en place d'une opération « cartable léger » dont le but sera de parvenir si possible à «diviser le poids du cartable en deux».



Comment faire pour diminuer le poids du cartable ?

Dès la rentrée 2009 les parents «décident d'agir». Les parents soucieux de la santé de leurs enfants, le principal et l'équipe enseignante du collège soucieux de la réussite de leurs élèves s'impliquent, et étudient le projet initié par monsieur Hervé Girault un membre de l'association. Une solution concrète est enfin trouvée.

L'APECK, présidée par monsieur Jean-Charles Jouvenelle, achète pour les élèves de 6^e et de 5^e un deuxième jeu de livres dans trois matières : maths, histoire-géographie et français qui seront entreposés dans les armoires des professeurs et à portée de main des élèves lorsqu'ils auront cours.

L'opération «cartable léger» se met en place au collège dès la rentrée 2009, le pari est gagné, les élèves sont soulagés du poids de ces livres qu'ils n'ont plus à transporter de la maison au collège, l'objectif a été atteint.

Etendre l'opération « cartable léger » aux élèves des classes de 4^e et 3^e pour 2010

La première phase de l'opération «cartable léger» du collège de Koutio destinée aux élèves de 6^e et 5^e a prouvé son efficacité ; forts de ces premiers résultats, ses initiateurs l'ont présentée en octobre dernier pour qu'elle puisse être renouvelée en 2010 à destination des élèves de 4^e et 3^e. C'est aujourd'hui chose faite, l'APECK du collège a financé l'achat des manuels complémentaires en français, mathématiques et histoire-géographie pour les niveaux de classe de 4^e et 3^e, trois séries de 13 livres par matière et par niveau sont à la disposition des enseignants dans leurs classes respectives. Cette organisation a été rendue possible car, par niveau, n'interviennent au maximum que trois enseignants dans



Présentation de l'opération « cartable léger » en octobre 2009 en présence du vice-recteur Yves Melet, de Michel Martz, proviseur « Vie scolaire », des représentants de la province Sud (Mmes Monique Milliez et Hélène Tékawé), de représentants de la mairie de Dumbéa, pour qu'elle soit renouvelée et étendue aux 4^e et 3^e en 2010.

chaque matière. Ainsi les élèves disposent en classe d'un manuel pour deux et laissent leur livre à la maison pour réviser et faire leurs devoirs.

Le poids des cartables des élèves du collège a nettement diminué : entre deux kilos et demi et trois kilos de moins selon les niveaux. Tous les élèves de la 6^e à la 3^e apprécient.

Alain Tesan
Principal du collège
de Koutio



L'ÉCOLE CALÉDONIENNE, "COCON DU DESTIN COMMUN"



LES CLÉS DU SYSTÈME ÉDUCATIF, DE LA MATERNELLE AU BACCALURÉAT, SERONT TRANSFÉRÉES AU 1^{ER} JANVIER 2012. C'EST UN MOMENT HISTORIQUE POUR L'AVENIR DE L'ÉDUCATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE.



TRANSFÉRER : OUI, MAIS AVEC LA VOLONTÉ D'AMÉLIORER LE SYSTÈME ÉDUCATIF CALÉDONIEN POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA RÉUSSITE DE TOUTS NOS ENFANTS, TOUT EN MAINTENANT LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT, LES DIPLÔMES, LES PROGRAMMES, LA FORMATION ET L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS DEMEURANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ÉTAT.

DEUX ANS AVANT LE TRANSFERT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE A DÉCIDÉ DE SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ ET D'ORGANISER, AVEC LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, UN GRAND DÉBAT SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE CALÉDONIENNE.

POUR BÂTIR CE PROJET ÉDUCATIF, UNE LARGE CONSULTATION DE LA POPULATION EST ENGAGÉE : PAS MOINS DE 400 DÉBATS ONT AINSI ÉTÉ PLANIFIÉS À PARTIR DU MOIS DE MAI. UN DÉBAT AURA LIEU PRÈS DE CHEZ VOUS. VOUS ÊTES TOUS INVITÉS À EXPRIMER VOTRE OPINION SUR L'ÉCOLE DE VOS ENFANTS.

POUR MENER À BIEN CE PROJET, NOUS NOUS SOMMES INSPIRÉS DU DÉBAT NATIONAL DE 2003-2004 QUI AVAIT POUR OBJECTIF DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES : « QUE VOULONS-NOUS QUE L'ÉCOLE SOIT À ÉCHÉANCE DE DIX À QUINZE ANS ? ET COMMENT Y PARVENIR ? ». IL ÉTAIT ALORS PILOTÉ PAR CLAUDE THÉLOT, QUI A ACCEPTÉ DE PRÉSIDER AUJOURD'HUI LA COMMISSION DU GRAND DÉBAT SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE CALÉDONIENNE.

INDÉPENDANTE, CETTE COMMISSION EST COMPOSÉE DE PERSONNALITÉS CHOISIES POUR LA RICHESSE DE LEURS PARCOURS. CETTE DIVERSITÉ GARANTIT UN DÉBAT OUVERT QUI DÉPASSERA LES FRONTIÈRES DU STRICT SYSTÈME ÉDUCATIF POUR PRENDRE EN COMPTE LA MULTIPLICITE DE VOS ATTENTES.

NOUS AVONS OFFICIELLEMENT INSTALLÉ CETTE COMMISSION LE VENDREDI 26 FÉVRIER 2010. À CETTE OCCASION, UNE AMBITION A CLAIREMENT ÉTÉ ANNONCÉE : POUR AMÉLIORER NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF, NOUS DEVONS AVANT TOUT DÉVELOPPER UNE CULTURE DU DIALOGUE ENTRE L'ÉCOLE ET LES PARENTS. LA DÉMARCHE DU GRAND DÉBAT IMPULSE FORTEMENT LA CONSTRUCTION DE CETTE CULTURE.

L'ÉCOLE EST L'AFFAIRE DE TOUS. ELLE DOIT ÊTRE LE « COCON » DU DESTIN COMMUN AUQUEL L'ACCORD DE NOUMÉA APPELLE TOUS LES CALÉDONIENS.



Philippe Gomès et Luc Chatel, lors de l'installation de la commission.

© Sébastien Méron



LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
LUC CHATEL

LE PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
PHILIPPE GOMÈS

GRAND DÉBAT SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE CALÉDONIENNE

Connectez-vous et participez au Grand débat sur l'avenir de l'École

Etat de l'École en Nouvelle-Calédonie, calendrier des 400 débats, liste des 18 questions clés, synthèses sur le système éducatif, forum de discussion, blog...

www.monpaysmonecole.gouv.nc

**Ce site est le vôtre !
Tous vos avis seront pris en compte.
Alors, saisissez la chance de vous exprimer !**

Car l'École de demain, c'est d'abord la vôtre !

Objectif 2012

LE 26 FÉVRIER 2010, LE GOUVERNEMENT A INSTALLÉ LA COMMISSION CHARGÉE DU GRAND DÉBAT SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE CALÉDONIENNE, EN PRÉSENCE DE LUC CHATEL, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. ELLE RENDRA EN MARS 2011 UN RAPPORT D'ORIENTATION AU GOUVERNEMENT. UNE FEUILLE DE ROUTE QUI SERVIRA À L'ÉLABORATION DE LA LOI DU PAYS SUR L'ÉCOLE, À L'AUBE DU TRANSFERT DE L'ENSEIGNEMENT (JANVIER 2012).

En Calédonie, 2010 sera l'année de l'école ! Profiter du transfert de la compétence enseignement secondaire, et primaire privé, en 2012, pour donner un souffle nouveau à notre système éducatif : c'était, en août 2009, l'un des axes majeurs du discours de politique générale de Philippe Gomès, président du gouvernement calédonien.

Parce que « *l'Ecole est le creuset du destin commun* », les mots se sont vite traduits en actes.

Devant Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, la Commission du grand débat sur l'avenir de l'École calédonienne a été officiellement installée le 26 février dernier à l'IRD. Comme l'a indiqué le président du gouvernement, « *elle sera chargée de conduire la pirogue du projet éducatif calédonien* ».

L'enjeu est de taille. Un défi colossal : éducatif bien entendu, mais aussi social et économique... « *Le défi de la transmission du savoir et de la cohésion de la société calédonienne* », dira le président dans son discours inaugural. « *Notre Ecole résonne*

de tous les défis qui traversent notre société. Nous ne pourrions les surmonter sans la population calédonienne, sans savoir ce qu'elle souhaite pour son Ecole, pour ses enfants. [...] L'Ecole appartient à tous, [...] les attentes sont multiples. C'est pourquoi nous avons besoin d'une large consultation. »

400 débats publics en cinq mois

Les 39 membres de la commission piloteront ainsi 400 débats publics sur l'ensemble du territoire calédonien, afin que chacun puisse s'exprimer. Une consultation générale, de début mai à fin septembre 2010, qui définira les grands axes d'un projet éducatif ambitieux. Luc Chatel s'en félicite : « *Je suis certain que vous saurez faire émerger des idées novatrices, généreuses, fédératrices... Des idées qui permettront de dessiner l'Ecole que vous voulez, pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie* ».

Les propositions de la commission feront l'objet d'un rapport en mars 2011. C'est sur la base de

ce rapport que le gouvernement préparera une loi d'orientation et de programme pour l'École qu'il présentera au Congrès au deuxième



Luc Chatel : « *Je fonde beaucoup d'espoirs dans ce débat, j'en suivrai le déroulement avec une attention toute particulière* ».

© Photos Sébastien Méron

Pierre Frogier (ci-dessous) et Paul Néaoutyine (page de droite), présidents des provinces Sud et Nord, ont participé à l'installation de la commission.



“*Transférer oui, mais avec un projet éducatif ambitieux*”

(Philippe Gomès)

« *émerger des idées novatrices, généreuses, fédératrices... Des idées qui permettront de dessiner l'Ecole que vous voulez, pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie* ».

Les propositions de la commission feront l'objet d'un rapport en mars 2011. C'est sur la base de



semestre 2011, à l'aube du transfert de l'enseignement secondaire.

garantissent l'adaptation de notre système éducatif aux handicaps sociaux, culturels et géographiques d'une partie des enfants du pays ».

Structurer l'école de demain

Si ce transfert n'est ni le premier ni le dernier, « *c'est bien la première fois que nous disposerons, au plus tôt le 1^{er} janvier*

2012, de toutes les clés de notre Ecole, de tous les moyens humains, financiers et techniques de la maternelle à la terminale*, a rappelé Philippe Gomès. *Nous avons le devoir d'en faire une réussite et de permettre les améliorations qui*

“*C'est le moment d'évoquer sans tabou tous les sujets liés à l'éducation*”

(Luc Chatel)

« *Un moment historique pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie* », conclura Luc Chatel en réitérant l'appui de l'Éducation nationale et le respect des engagements de l'État. ■

* À l'exception des compétences restant dans les mains de l'État : diplômes, programmes (sous réserve des adaptations locales), formation des enseignants et contrôle pédagogique.

« *Nous et nous seuls serons comptables de nos choix* », a affirmé Octave Togna, l'un des deux vice-présidents de la commission, à l'assistance réunie dans l'auditorium de l'IRD.



Chiffres-clés

- 1^{er} visite du ministre de l'Éducation nationale en Nouvelle-Calédonie depuis 20 ans
- 1/4 de la population du territoire en âge de formation
- 72 000 élèves ou étudiants
- 500 bacheliers en 1985, 2 000 aujourd'hui
- 4 900 enseignants
- 1 500 personnels administratifs et d'éducation

Une méthodologie éprouvée

La méthodologie de cette vaste consultation s'inspire du grand débat national sur l'avenir de l'École conduit par la Commission Thélot entre septembre 2003 et mars 2004. Le rapport élaboré par cette commission s'était traduit par la loi d'orientation et de programme d'avril 2005, dite loi Fillon (alors ministre de l'Éducation nationale). Elle répondait à la double question : « *Que voulons-nous que l'école soit à échéance de dix à quinze ans ? Et comment y parvenir ?* »

13 000 débats publics ont été organisés dans toute la France, auxquels un million de personnes ont participé. 15 000 internautes se sont exprimés sur un site dédié qui a reçu 400 000 visites. 300 associations et organisations ont également eu la possibilité de prendre la parole.

À l'arrivée, une concertation très large à laquelle ont pris part personnels de l'Éducation nationale, élèves, parents, élus, acteurs économiques, sociaux et culturels, et tous ceux qui l'ont souhaité.

« *Ce débat avait replacé l'École au cœur des préoccupations de la société* », a rappelé Luc Chatel.

Les missions de la commission

EN 2003, CLAUDE THÉLOT PRÉSIDAIT LA COMMISSION DU DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE. LE VOICI À LA TÊTE DE LA COMMISSION QUI MÈNE LE DÉBAT EN CALÉDONIE. OBJECTIF : INVITER L'ENSEMBLE DE LA POPULATION À S'EXPRIMER SUR SON ÉCOLE, À SE L'APPROPRIER, AFIN DE POUVOIR ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC ET UN PROJET PARTAGÉS.

“Les 39 membres de la commission ont été choisis pour la richesse de leurs parcours personnels et professionnels”

De début mai à fin septembre 2010, la Commission du grand débat sur l'avenir de l'École calédonienne va conduire 400 débats publics, sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Dans les écoles et établissements scolaires publics et privés, les circonscriptions, les communes, les tribus et les aires coutumières, le Conseil économique et social, l'Université, ou encore les structures de formation des personnels de l'éducation et les chambres consulaires. Ces débats, qui associeront un maximum de personnes, seront articulés autour de trois domaines – définir les missions de l'École calédonienne, faire réussir tous les élèves, améliorer le fonctionnement de l'École – et tenteront de répondre à une vingtaine de questions-clés.

La commission auditionnera également des associations de parents d'élèves, des experts,

des syndicats et des personnalités de la société civile.

La garantie d'un débat ouvert

Les 39 membres de la commission ont été choisis pour la richesse de leurs parcours personnels

et professionnels. Ils représentent le monde éducatif (chefs d'établissements, professeurs, étudiants...), ainsi que la société civile dans toute sa pluralité. Cette diversité garantit un débat ouvert qui ne soit pas uniquement interne au système éducatif, mais qui prenne en compte la multiplicité des regards et des



En mars 2011, le rapport final de la commission proposera les grandes orientations du système éducatif calédonien pour les dix à quinze prochaines années.



© Sébastien Mérian

attentes de la population calédonienne. Présidée par Claude Thélot – déjà président en 2003 et 2004 de la Commission du débat national sur l'avenir de l'École –, la commission est indépendante. Libre de ses choix et des orientations de son rapport.

Miroir puis rapport final

Les synthèses de tous les débats, contributions et auditions seront rendues publiques en novembre sur le site www.monpaysmonecole.gouv.nc à travers un document baptisé « Miroir du débat ». Chacun pourra en prendre connaissance et réagir sur le site, ou par courrier à la commission.

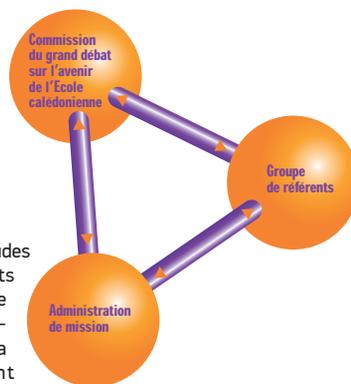
À la même période, la commission éditera un livret, à destination du grand public, qui reprendra les grandes lignes des réflexions menées tout au long des mois précédents.

Nourrie par l'ensemble de ces débats, mais aussi par les diff-

rents rapports, études et audits d'experts sur notre système éducatif*, la commission remettra au gouvernement son rapport final en mars 2011. Il proposera, à l'échelle d'une génération, les orientations concrètes qu'elle jugera souhaitables pour notre École. ■

* Notamment rapports d'audit sur le système éducatif calédonien (Pro Ed, août 2009 et janvier 2010), travaux des Journées de l'École

(gouvernement, fin 2009), actes du Colloque sur l'enseignement (2002), Diagnostic du système éducatif (vice-rectorat, 2008), *Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie* (Insem, mars 2008), *Entre tradition et modernité, la place du jeune Kanak* (Sénat coutumier, octobre 2009).



Le groupe de référents

La commission s'appuie sur un groupe de référents composé de l'ensemble des responsables des collectivités (Etat, Nouvelle-Calédonie, Provinces et communes), des enseignements privés et des autres structures d'enseignement (chambres consulaires, CNAM...).

L'administration de mission

La commission bénéficie de la logistique technique d'une administration de mission pour organiser et assurer le suivi des débats. Cette structure d'appui est composée de spécialistes du système éducatif, d'agents détachés, d'une cellule de communication et de suivi du web. Elle est placée sous la responsabilité de Philippe Gauenere, ancien directeur de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie, et de Yolande Verlaguet, inspectrice de l'Éducation nationale.



Yolande Verlaguet et Philippe Gauenere, coresponsables de l'administration de mission rattachée à la commission.

2010
DÉBUT MAI > FIN SEPTEMBRE
ORGANISATION DE 400 DÉBATS PUBLICS
AUDITION DES FORCES VIVES

2010
NOVEMBRE
PUBLICATION DU MIROIR DU DÉBAT

2011
MARS
REMISE DU RAPPORT FINAL
AU GOUVERNEMENT

2011
2^E SEMESTRE
PRÉSENTATION AU CONGRÈS D'UNE
LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMME

de la Commission

Les membres



Claude THÉLOT
Né le 10 avril 1947 à Paris
PRESIDENT DE LA COMMISSION DU GRAND DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE CALEDONNIENNE

- 2003-2004 président de la Commission du débat national sur l'avenir de l'École
- 1999-2003 président de différents conseils d'analyse et de réflexion, en particulier du Haut Conseil de l'évaluation de l'École ; vice-président du Haut Conseil population et famille
- 1998-2000 responsable du rapport annuel de la Cour des comptes sur la Sécurité sociale
- 1998 conseiller-maître à la Cour des comptes
- 1993-2002 professeur associé d'économie de l'éducation à l'université Paris-Descartes
- 1990 directeur au ministère chargé de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur ; responsable de l'évaluation et des statistiques de l'éducation
- 1965 diplômé de l'École Polytechnique et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE)



Octave TOGNA
Né le 2 février 1947 à la Conception (Mont-Dore)
VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DU GRAND DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE CALEDONNIENNE

- 2005-2010 vice-président du Conseil économique et social (CES) assesseur au tribunal des enfants de Nouméa
- 1982-2010 chef de délégation au Festival des Arts du Pacifique ; directeur du festival des Arts de Nouvelle-Calédonie
- 1989-2006 directeur du centre culturel Tjibaou
- 1985-1988 directeur bénévole de Radio Djido
- 1982-1984 attaché de cabinet de Jean-Marie Tjibaou
- 1964-1981 ouvrier puis agent technique à la Société Le Nickel



Michelle DURAND ROIRE
Née le 11 novembre 1960 à Thio
VICE-PRESIDENTE DE LA COMMISSION DU GRAND DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE CALEDONNIENNE

- 2004-2010 inspectrice d'académie ; inspectrice pédagogique régionale, spécialité mathématiques ; déléguée académique à la formation des personnels de l'Education nationale ; conseillère du vice-recteur pour la formation continue
- 2001-2004 inspectrice d'académie ; inspectrice pédagogique régionale (Versailles)
- 2000-2001 professeure agrégée de mathématiques au lycée La Pérouse (Nouméa)
- 1995-1999 professeure agrégée de mathématiques au lycée Jules-Garnier (Nouméa)
- 1986-1994 responsable de la filière mathématiques à l'IFMNC



Isabelle AMIOT
Née le 1^{er} août 1972 à Nouméa
Professeure certifiée d'histoire-géographie au lycée du Grand Nouméa, chargée de mission d'inspection en histoire-géographie, vice-rectorat



Anne-Christine AT-CHEE
Née le 19 mars 1976 à Koumac
Professeure certifiée de lettres modernes, collège de Boulari



Robert AUBLIN
Né le 4 décembre 1954 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)
Inspecteur d'académie, responsable de la mission TICE depuis trois ans



Joël AUCLAIR
Né le 17 juin 1941 à Hennebont (Morbihan)
Cogérant d'Arbé Sarl, ancien président du Syndicat des professionnels du bâtiment et des travaux publics (SPBTP)



Emmanuel BÉRART
Né le 15 avril 1968 à Toulouse
Directeur de la Mission d'insertion des jeunes de la Province Sud



Jean-Yves BOUVIER
Né le 20 avril 1948 à Méral (Mayenne)
Chef d'entreprise, ancien président du Medef-NC



Pierre-Henri CHARLES
Né le 12 juin 1961 à Nouméa
Directeur de la Formation professionnelle continue de Nouvelle-Calédonie



Denis ETOURNAUD
Né le 22 septembre 1954 à Casablanca
Directeur général de BlueScope Steel NC, ancien coprésident de la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie (FINC)



Laura FAÏNICKA
Née le 26 septembre 1974 à Nouméa
Conseillère en économie sociale et familiale, présidente de l'Association des parents d'élèves de l'école primaire Gustave-Mouchet



Yannick FAYARD
Né le 26 septembre 1959 à Nouméa
Chef de la division de l'élève et de l'établissement, adjointe au secrétaire général (vice-rectorat)



André GABLE
Né le 19 février 1949 à Belfort
Proviseur du lycée Jules-Garnier, ancien principal du collège Mariotti et proviseur du lycée professionnel Nord et de l'internat de Touhu



Joël GRIMAUD
Né le 22 janvier 1951 à Montalembert (Deux-Sèvres)
Principal du collège Baudoux, ancien principal du collège de Canala



Clément GROCHAIN
Né le 26 août 1949 à Ponérihouen
Sénateur coutumier, président de la commission éducation et formation



Olivier GRZELAK
Chargé de mission régional de lutte contre l'illettrisme, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement



Dismas HEAFALA
Né le 20 mars 1978 à Nouméa
Professeur certifié de mathématiques, collège de Boulari



Hélène HMAKONE
Née le 31 décembre 1952 à Lifou
Conseillère pédagogique aux Îles Loyauté



Marie-Josée MAGI
Née le 26 février 1960 à Nouméa
Professeure des écoles à l'école maternelle le Petit poucet, Nouméa



Warren NAXUE
Né le 11 septembre 1989 à Nouméa
Etudiant, titulaire d'un BTS Assistant de gestion PME-PMI, vice-président du conseil de vie lycéenne à La Pérouse



Gilles Huliwa UKEIWE
Né le 15 mars 1959 à Lifou
Principal du collège de La Foa



Edouard Saikuié HNAWIA
Né le 5 décembre 1958 à Lifou
Maître de conférences en chimie à l'université de la Nouvelle-Calédonie



Chantal MANDAOUÉ
Née le 12 septembre 1962 à Nouméa
Directrice de l'IFMNC, inspectrice de l'Education nationale



Jone PASSA
Né le 28 juillet 1967 à Lifou
Sociologue, formateur, intervenant extérieur auprès de la Protection judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse, chargé de cours à l'ENEP...



Charles VAKIE
Né le 11 avril 1980 à Vao (Ile des Pins)
Directeur des Technologies et sciences de l'information de la Nouvelle-Calédonie (DTSI)



Yves JACQUIER
Né le 2 août 1960 à Nouméa
Délégué académique à l'éducation artistique et culturelle, vice-rectorat, ancien directeur du CDP



André MARTIN
Né le 12 juillet 1955 à Nouméa
Deuxième vice-président du Collectif Handicap, ancien directeur de l'école élémentaire Griscelli



Solange PONIDJA
Née le 10 novembre 1962 à Houaïlou
Coordinatrice en langues et culture kanak (DEFLJ, Province Nord)



Noël WAHMETRUA
Né le 7 septembre 1962 à Lifou
Directeur de l'école élémentaire James-Paddon à Païta



Emmanuel KASARHÉROU
Né le 16 juillet 1960 à Nouméa
Directeur du centre culturel Tjibaou, chevalier des arts et des lettres



Suzie MATAÏKA
Née le 14 novembre 1967 à Maré
Professeure des écoles à l'école primaire Adrienne-Lomont, ex-conseillère chargée de l'enseignement des langues et de la culture kanak



Alexandre RIBERE
Né le 13 décembre 1963 à Paris
Directeur de la division du second degré (DDEC), ingénieur en aéronautique spatiale



Florant WANEISSI
Né le 5 septembre 1974 à Lifou
Directeur du collège Guillaume-Douarre à Ouvéa



Nicolas KURTOVITCH
Né le 20 décembre 1955 à Nouméa
Proviseur du lycée général et professionnel Do Kamo, écrivain



Gilles MEDEVIELLE
Né le 7 janvier 1970 à Nouméa
Directeur de l'école primaire de Ouégoa



Maurice Waheo SITRITA STREETER
Né le 16 octobre 1958 à Lifou
Directeur du collège Champagnat



Pierre WÉLÉPA
Né le 7 septembre 1978 à Nouméa
Responsable de projet du Dispositif Cannabis (ACAF Nord)



Michèle ZUPPINO
Née le 13 août 1948 à Toulon (Var)
Principale du collège de Koné





Claude Thélot

« Nourrir la réflexion pendant longtemps »

HAUT FONCTIONNAIRE FRANÇAIS, CLAUDE THÉLOT A ACCEPTÉ DE PRÉSIDER LA COMMISSION DU GRAND DÉBAT. COMME IL L'AVAIT FAIT EN 2003 AU PLAN NATIONAL. RENCONTRE AVEC UN EXPERT DE L'ÉDUCATION QUI SE RÉJOIT D'APPORTER SA PIERRE À L'ÉVOLUTION ET À L'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE CALÉDONNIENNE.

Six ans après le débat national, vous reprenez du service en Calédonie pour les mêmes fonctions. Qu'est-ce qui vous a motivé ?

Claude Thélot : Même à la retraite, il est normal de rendre service dès lors qu'on vous le propose. Je trouve surtout cette initiative extrêmement intéressante et, je crois, très utile pour la Nouvelle-Calédonie. Comme le schéma que vous avez retenu est assez proche de celui que j'ai appliqué en 2003-2004, j'espère que je pourrai me montrer utile.

Comment abordez-vous l'évaluation du système calédonien ?

C. T. : Comme pour tout territoire aujourd'hui, la formation de la jeunesse est capitale. Un pays ne réussira, et les jeunes eux-mêmes ne réussiront leur vie, que si le système éducatif parvient à bien former, à bien éduquer. Il faut donc, en termes d'évaluation et de prospective, à la fois lutter contre l'échec pour que tous réussissent, et en même temps accroître le niveau de formation des générations récentes.

“Lutter contre l'échec et accroître le niveau de formation des générations récentes”

Connaissez-vous la Calédonie ?

C. T. : Je n'en avais qu'une connaissance livresque. Cette présidence est d'ailleurs pour moi l'occasion de vérifier l'adéquation entre la réalité et ce que disent les livres.

Comment concevez-vous votre rôle de président de la commission ?

C. T. : Je veillerai d'une part à ce que le débat soit large, qu'il y ait beaucoup d'expressions sur l'École calédonienne aujourd'hui et sur son état

souhaitable dans dix-quinze ans, d'autre part à ce que nous sachions synthétiser ces expressions, en les respectant. Ensuite, c'est le second temps, celui de l'élaboration des recommandations. Je m'attacherai à ce que la commission se forge son opinion, tout en tenant compte des enseignements du débat et des grands souhaits que le président du gouvernement calédonien a énon-

cé lors de son discours d'installation de la commission. La dynamique d'une commission dépend aussi de chacun de ses membres. Elle a deux vice-présidents et me paraît bien constituée, ce qui me semble des facteurs très favorables.

“La loi d'orientation et de programme donne tout son sens au débat et au rapport de la commission”

En 2004, à l'issue de six mois de concertation et de 13 000 débats sur l'avenir de l'École, la synthèse a-t-elle été un exercice difficile ?

C. T. : Difficile, oui, mais stimulant. Car beaucoup de choses intéressantes ont été dites. Ici comme en Métropole, la synthèse devra s'efforcer de refléter l'ensemble des échanges, pour ensuite nourrir les recommandations de la commission, et au-delà la loi d'orientation et de programme. C'est d'ailleurs cette loi, au terme du processus, qui donne tout son sens au débat

la commission organisera et au rapport qu'elle élaborera.

Sur le plan national, le rapport Thélot a conduit à la loi Fillon d'avril 2005. Avez-vous retrouvé les recommandations de la commission dans cette loi ?

C. T. : Pas toutes bien sûr, car il est normal que le projet de loi d'abord, préparé par le gouvernement, et la loi ensuite, votée par le Parlement, diffèrent de ce qu'une commission a recommandé. C'est l'exercice normal de la démocratie. Mais un certain nombre de nos recommandations se sont retrouvées dans la loi de 2005, en particulier la définition d'un socle commun de connaissances et de compétences et l'exigence selon laquelle tous les jeunes doivent le maîtriser, ce qui a été une avancée essentielle.

Autre exemple, la création d'un conseil pédagogique dans les lycées et collèges, mesure potentiellement d'une grande fécondité, grâce à laquelle la qualité de l'enseignement pourra s'élever par une mise en commun des professeurs entre eux. Mais je dois aussi insister sur un point : l'analyse et les recommandations de la commission ont toujours de l'importance aujourd'hui,

car elles alimentent, parfois sans le dire, nombre de discours et de mesures prises dans le système éducatif. C'était d'ailleurs notre ambition : au-delà de la loi, nourrir la réflexion pendant longtemps et être à la source de nombre d'évolutions et d'améliorations. J'espère qu'il en ira de même pour le débat en Nouvelle-Calédonie. ■

Sa bibliographie

- *Tel père, tel fils ?* (1982)
- *Gens du privé, gens du public, avec François de Singly* (1989)
- *L'Évaluation du système éducatif* (1994)
- *Le travail en France, 1800-2000, avec Olivier Marchand* (1997)
- *Politique familiale, bilan et perspectives, avec Michel Villac* (1998)
- *Reussir l'École, avec Philippe Joutard* (1999)
- *Les écrivains français racontent l'École* (2001)
- *L'Origine des génies* (2003)
- *Débatte pour réformer* (2005)
- *Que vaut l'enseignement en France ?*, avec Christian Forestier et Jean-Claude Emin (2007)
- *Anthologie de la littérature française sur la famille* (2008)

18 questions-clés

LA LISTE DES DIX-HUIT QUESTIONS, DÉCLINANT TROIS THÉMATIQUES, QUI SERONT POSÉES AU COURS DES 400 DÉBATS.

Définir les missions de l'École calédonienne

1. Quelles devraient être les valeurs de l'École en Nouvelle-Calédonie ?
2. Quelles doivent être les missions de l'École en Nouvelle-Calédonie, à l'heure de la mondialisation ?
3. Vers quel type d'égalité l'École calédonienne doit-elle tendre ?
4. Quels sont les attendus d'un socle commun de connaissances et de compétences en termes de savoirs, capacités, attitudes au sein de la société calédonienne ?
5. Comment l'École doit-elle prendre en compte la diversité des élèves ?
6. Quelles sont les articulations nécessaires entre la formation initiale et la formation tout au long de la vie ?

et non enseignants des établissements, les élèves et les partenaires extérieurs pour favoriser la réussite des élèves ?

11. Comment prendre en charge les élèves à besoins éducatifs particuliers (handicapés, précoces, en grande difficulté...)?
12. Comment prévenir et lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?
13. Comment améliorer la qualité de vie des élèves ?
14. Comment prévenir les conduites à risques et développer une meilleure prévention en matière de santé ?

Améliorer le fonctionnement de l'École calédonienne

15. Comment rendre plus cohérent et efficace l'exercice des compétences partagées entre les collectivités en matière d'éducation ?
16. Quel statut pour les établissements scolaires du premier et second degré ?
17. Comment l'École peut-elle optimiser l'utilisation de ses moyens ?
18. Comment recruter, former, accompagner et évaluer les personnels de l'éducation ?

Faire réussir tous les élèves

7. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?
8. Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ? (y compris pour le supérieur)
9. Comment valoriser les voies de l'enseignement technologique et professionnel ?
10. Quelles relations établir entre les parents, les personnels enseignants

